

Manuel de l'animateur en éducation non formelle



Manuel de l'animateur en éducation
non formelle pour la préparation
et la prestation des sessions d'étude
organisées dans les Centres européens
de la jeunesse

Direction de la publication et corédaction :
Sabine Klocker

Manuel de l'animateur en éducation non formelle

Manuel de l'animateur en éducation
non formelle pour la préparation
et la prestation des sessions d'étude
organisées dans les Centres européens
de la jeunesse

Direction de la publication et corédaction :
Sabine Klocker

Edition anglaise (publiée en 2009) :

*Manual for facilitators in
non-formal education*
ISBN 978-92-871-6602-9

*Les opinions exprimées dans cet ouvrage
relèvent de la responsabilité des auteurs
et ne reflètent pas nécessairement la
politique officielle du Conseil de l'Europe.*

Tous droits réservés. Aucun extrait
de cette publication ne peut être
traduit, reproduit ou transmis, sous
quelque forme et par quelque moyen
que ce soit – électronique (CD-Rom,
internet, etc.), mécanique, photocopie,
enregistrement ou de toute autre
manière – sans l'autorisation
préalable écrite de la Direction de la
communication (F-67075 Strasbourg
Cedex ou publishing@coe.int).

Conseil de l'Europe
Service de la jeunesse
Centre européen de la jeunesse
30 rue Pierre-de-Coubertin
F-67000 Strasbourg, France
Tél. : +33(0)3 88 41 23 00
Fax : +33(0)3 88 41 27 77
e-mail : youth@coe.int
www.coe.int/jeunesse

Couverture et mise en page :
Service de production des documents
et des publications
du Conseil de l'Europe
Editions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>
ISBN 978-92-871-7762-9

© Conseil de l'Europe, novembre 2014
Imprimé au Conseil de l'Europe

Sommaire

CHAPITRE 1 – INTRODUCTION	5
CHAPITRE 2 – QU’EST-CE QU’UNE SESSION D’ÉTUDE ?	7
2.1. Le concept de « session d’étude » dans le programme du Service de la jeunesse du Conseil de l’Europe	7
2.2. Le cycle de vie d’une session d’étude : de l’évaluation des besoins au suivi	10
2.3. Les qualités requises pour une bonne session d’étude (personnes, équipe, organisation)	22
PRÉPARATION PERSONNELLE	23
CHAPITRE 3 – LES BASES DE L’ÉDUCATION NON FORMELLE	25
3.1. Les différentes manières d’apprendre	25
3.2. L’apprentissage interculturel lors des sessions d’étude	30
3.3. L’éducation aux droits de l’homme (EDH) dans les sessions d’étude	34
CHAPITRE 4 – PRÉPARATION PERSONNELLE DES ANIMATEURS (COMPÉTENCES)	39
4.1. Compétences d’animation	39
4.2. Compétences de présentation	44
4.3. Dynamique de groupe	45
4.4. Valeurs et déontologie	48
4.5. Animer une session d’étude : affirmation et confiance en soi	50
PRÉPARATION DE L’ÉQUIPE	53
CHAPITRE 5 – ORGANISATION DU TRAVAIL AU SEIN DE L’ÉQUIPE	55
5.1. L’équipe	55
5.2. Le processus de préparation	58
5.3. Conception du programme des sessions d’étude	59
5.4. Bases pédagogiques	61
RESPONSABILITÉS ORGANISATIONNELLES	69
CHAPITRE 6 – ÉVALUATION DE LA SESSION D’ÉTUDE PAR LES ORGANISATEURS	71
CHAPITRE 7 – LES RAPPORTS DE SESSIONS D’ÉTUDE	73
CHAPITRE 8 – SUIVI ET DIFFUSION DES RÉSULTATS	77
CHAPITRE 9 – CONCLUSION	79
ANNEXES	81
1. Programme et méthodologie du stage de formation d’animateurs	81
2. Etudes de cas : valeurs et déontologie	85
3. Déontologie des travailleurs de jeunesse	85
4. Conseils pour mieux s’affirmer	88
5. Auto-analyse du travail de l’équipe	89
6. Planifier un module	90
7. Exemple de formulaire d’évaluation par les participants	91
8. Plan des rapports de fin de journée	93
9. Questions ouvertes sur les sessions d’étude : « Café Digestivo »	93
BIBLIOGRAPHIE	97

Sigles utilisés dans ce manuel

AIC – apprentissage interculturel

CDEJ – Comité directeur européen pour la jeunesse

CEJ – Centre européen de la jeunesse

CEJB – Centre européen de la jeunesse de Budapest

CEJS – Centre européen de la jeunesse de Strasbourg

SJ – Service de la jeunesse

EDH – éducation aux droits de l’homme

ENF – éducation non formelle

Chapitre 1

Introduction

Pourquoi un manuel pour les animateurs de sessions d'étude ?

Par nature, le travail de jeunesse est transitoire : les volontaires et le personnel se renouvellent régulièrement, en particulier dans les organisations qui mènent des activités de jeunesse de manière ponctuelle ou sur la base du volontariat. Il faut sans cesse former de nouvelles générations de jeunes – et de jeunes animateurs.

En coopération avec les organisations et réseaux internationaux de jeunesse, le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe (SJ) mène un programme éducatif composé de 20 à 30 activités par an. Ce programme réunit chaque année plus d'un millier de participants ; quelque 120 à 150 personnes travaillent à sa préparation.

Les sessions d'étude des Centres européens de la jeunesse ont montré la voie et demeurent la référence en matière de travail de jeunesse en Europe. Leur réussite dépend toujours de trois grandes conditions : un thème pertinent, des participants intéressés et des formateurs compétents. Par ce manuel, le Service de la jeunesse investit dans la qualité de ses sessions d'étude et de ses autres activités éducatives. Sans équipe d'animation compétente, il serait impossible de favoriser les échanges d'opinions, d'avoir un véritable impact sur la vie quotidienne des participants et donc de promouvoir les principes et les valeurs qui sous-tendent le travail du SJ. Nous espérons que ce manuel répondra aux attentes des organisations de jeunesse internationales et des autres organisateurs de sessions d'étude et deviendra incontournable pour la préparation des équipes d'animation.

Le premier stage de formation d'animateurs de sessions d'étude s'est tenu en avril 2004, le deuxième en novembre 2005. Ensemble, ces deux stages ont réuni 60 participants de 47 ONG de jeunesse différentes et de 27 pays. Le premier stage de formation a été préparé par Mette Bram, Goran Buldioski, Inge Stuer et Arjen Bros. Martin Krajcik a contribué à son bon déroulement. En 2005, l'équipe de formateurs se composait d'Hélène Barkovic, Arturas Deltuva, Dariusz Grzemny, Sabine Klocker et Pervana Mammadova. Ces stages répondaient aux besoins des organisations de jeunesse et des autres institutions actives dans le travail de jeunesse, qui doivent disposer de volontaires et de collaborateurs suffisamment compétents et autonomes pour animer des activités éducatives et formatrices répondant aux besoins de leurs adhérents. Sur le plan individuel, ces stages ont permis de transmettre aux membres (actuels et futurs) des équipes de préparation les compétences indispensables pour concevoir, organiser, évaluer et prolonger une session d'étude.

Ce guide est destiné aux jeunes qui participent à la préparation et à l'animation de sessions d'étude : il les aidera à jouer au mieux leur rôle d'animateurs ou de membres des équipes de préparation. Il résume les points clés abordés lors des deux stages et donne des exemples de bonnes pratiques dans la préparation et l'organisation de sessions d'étude. Il s'inspire largement du Guide des sessions d'étude du SJ, des deux rapports rédigés par les participants au stage de formation d'animateurs et d'autres publications sur le thème de la formation. Le plan de ce manuel correspond au programme et à la méthodologie des deux stages de formation d'animateurs de sessions d'étude (annexe 1).

Les buts de ce manuel

Au niveau individuel : présenter aux futurs membres d'équipes d'animation les aspects pédagogiques essentiels pour concevoir, organiser, évaluer et prolonger des sessions d'étude ou d'autres activités de jeunesse du même type.

Au niveau des organisations internationales de jeunesse : accroître la qualité des sessions d'étude et des autres activités éducatives qui contribuent à la réalisation de leurs objectifs et de leur développement à long terme.

Au niveau institutionnel (Conseil de l'Europe) : contribuer à renforcer et à développer la qualité du programme de sessions d'étude des Centres européens de la jeunesse en offrant des supports pédagogiques spécialement conçus pour les futurs membres des équipes de préparation.

Les objectifs de ce manuel

Au niveau individuel

Ce manuel vise à transmettre aux animateurs des connaissances de base sur les sessions d'étude et à sensibiliser les futurs membres des équipes de préparation à leurs responsabilités et aux critères de qualité des CEJ. Il insiste sur les valeurs qui sous-tendent les activités européennes de jeunesse en éducation non formelle. Il présente les différents modes d'apprentissage non formel et cherche à développer les compétences des membres des équipes de préparation en matière d'apprentissage interculturel et d'éducation aux droits de l'homme, deux aspects qui devraient être présents lors des sessions d'étude. Ce manuel vise également à transmettre aux animateurs en éducation non formelle des savoir-faire essentiels pour travailler avec un groupe de jeunes de différentes cultures (par exemple concevoir un programme, diriger une activité, travailler en équipe, encadrer et faciliter les échanges, communiquer, favoriser la dynamique de groupe, assurer une évaluation et un suivi). Il insiste fortement sur l'importance du suivi, et notamment sur les connaissances nécessaires pour rédiger des rapports et, plus généralement, diffuser les résultats des sessions d'étude. Enfin, le SJ souhaite présenter brièvement aux animateurs le cadre politique et administratif des sessions d'étude organisées en coopération avec les Centres européens de la jeunesse.

Au niveau des organisations internationales de jeunesse

Ce manuel vise à promouvoir les valeurs liées aux sessions d'étude et montre que ces sessions offrent, pour les organisations, une occasion unique de faire progresser leurs programmes et leur stratégie. En distribuant ce manuel à leurs membres avant l'activité, les organisations ou réseaux de jeunesse renforceront l'impact des sessions d'étude. Autre objectif essentiel : permettre aux animateurs d'assurer un suivi de qualité avec leurs organisations après la session d'étude et d'en diffuser les résultats auprès d'un plus large public.

Au niveau institutionnel (Conseil de l'Europe)

Le Conseil de l'Europe espère soutenir la formation d'animateurs au sein des organisations de jeunesse qui coopèrent ou prévoient de coopérer avec les Centres européens de la jeunesse. Il souhaite aussi développer les critères de qualité des sessions d'étude, en liaison avec les réalités et les besoins des organisations de jeunesse.

Chapitre 2

Qu'est-ce qu'une session d'étude ?

2.1. LE CONCEPT DE « SESSION D'ÉTUDE » DANS LE PROGRAMME DU SERVICE DE LA JEUNESSE (SJ) DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les sessions d'étude reposent sur une coopération entre les organisations partenaires et le Service de la jeunesse (SJ) du Conseil de l'Europe. Une session d'étude est un séminaire éducatif international, d'une durée de quatre à huit jours, qui rassemble des membres d'organisations ou de réseaux de jeunesse et des experts pour des discussions sur un sujet spécifique, aboutissant à des conclusions pertinentes pour les priorités et les programmes du Conseil de l'Europe en matière de jeunesse. Elle est organisée en coopération avec des réseaux et organisations de jeunesse et se tient dans l'un des Centres européens de la jeunesse, à Strasbourg ou à Budapest.

Les thèmes des sessions d'étude et les organisations partenaires, sélectionnés sur la base de candidatures transmises deux fois par an par des organisations de jeunesse, sont définis par un organe du SJ, le Comité de programmation pour la jeunesse¹. Ces activités sont presque entièrement financées par le Conseil de l'Europe, sur la base de lignes directrices disponibles auprès du Secrétariat.

Une vingtaine de sessions d'étude se tiennent chaque année dans les Centres européens de la jeunesse. Elles couvrent des sujets divers, qui dépendent des priorités d'action définies par le SJ². L'étendue et la diversité des thèmes couverts montrent que ces rencontres restent un outil clé pour aider les organisations de jeunesse à développer leurs propres thématiques et à diffuser leurs cultures organisationnelles. Les objectifs des séminaires sont proposés par les organisations de jeunesse et acceptés par le Comité de programmation du SJ. Ce sont les organisations qui recrutent les participants et se chargent du suivi. Les sessions d'étude se caractérisent par leur créativité et par leur originalité, sur le plan des méthodes comme des sujets abordés.

Les sessions d'étude occupent une place à part au sein du programme du SJ, qui organise aussi d'autres activités : stages de formation, conférences, colloques... Reprenant différents aspects de ces activités, ces sessions sont emblématiques du travail de jeunesse. Elles combinent le travail de jeunesse paneuropéen et celui entrepris sur le terrain. Leur contenu se répercute au niveau local : les participants sont le plus souvent des responsables locaux qui autrement ne se seraient pas rendus dans un Centre européen de la jeunesse, puisque leurs travaux n'ont pas nécessairement de dimension internationale. Les résultats des sessions d'étude ne sont pas que des mots dans un rapport : ils peuvent être réutilisés par les participants sur le terrain.

Pour plus d'informations sur les sessions d'étude, rendez-vous sur : www.coe.int/jeunesse

1. Le Comité de programmation pour la jeunesse est un organe de codécision qui réunit huit membres du CDEJ (Comité directeur européen pour la jeunesse, composé de représentants des gouvernements) et huit membres du Conseil consultatif pour la jeunesse (représentant les organisations et réseaux de jeunesse). Il définit, contrôle et évalue les programmes des Centres européens de la jeunesse et du Fonds européen pour la jeunesse. Le Comité de programmation est l'un des trois principaux organes du système de cogestion du SJ. Conformément au principe de la participation des jeunes, toutes les décisions prises par le SJ sont soumises au Conseil mixte, organe qui réunit des représentants gouvernementaux en charge des questions de jeunesse et des jeunes représentant différentes organisations de jeunesse aux niveaux national et européen.
2. Les grandes priorités consistent à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, la diversité culturelle et la cohésion sociale. Le Service de la jeunesse décide de nouvelles priorités spécifiques tous les trois ans.

Faire le point

Nous avons présenté le contexte organisationnel et institutionnel des sessions d'étude. Il peut sembler abstrait, mais ces sessions ont une signification très concrète pour les organisations de jeunesse. Qu'est-ce qu'une session d'étude, dans la pratique, pour un réseau/une organisation de jeunesse ? Quelle est la principale utilité des sessions d'étude pour votre organisation/réseau ? Y a-t-il une différence entre la tenue d'une session d'étude et l'organisation d'autres activités ?

Les participants des stages de formation d'animateurs et les personnes présentes à la réunion consultative sur les sessions d'étude ont été invités à dire ce qu'était une session d'étude pour eux. Voici leurs réponses :

Une session d'étude est...	Une session d'étude n'est pas...
<ul style="list-style-type: none">• une expérience d'apprentissage• un apprentissage avec des aspects non formels• un processus d'apprentissage interculturel• un lieu d'échange d'expériences, d'idées, de visions• liée à la mission et au travail de l'organisation• un moment de participation active• liée aux priorités du Conseil de l'Europe• ouverte à tous• financée/soutenue par le SJ• organisée au CEJS ou au CEJB• une offre de soutien pédagogique du travail• un travail en groupe, en équipe• une rencontre de jeunes (de 18 à 30 ans environ)• un développement personnel• bien préparée• une activité internationale (au moins huit pays représentés)	<ul style="list-style-type: none">• un colloque universitaire• une activité sportive• d'une durée de moins de quatre jours• un stage de formation• ouverte à tous• un séjour de vacances• une réunion obligatoire pour l'organisation• un travail individuel



2.1.1. Les sessions d'étude, expérience d'apprentissage complète

Les participants à une session d'étude « grandissent » sur les plans politique, social et personnel. Ils vivent une expérience complète d'apprentissage interculturel, née aussi des rencontres et du travail au sein d'un groupe multiculturel.

Les sessions d'étude offrent une expérience d'apprentissage particulière parce qu'elles sont faites pour les jeunes, par les jeunes et avec les jeunes. Les participants peuvent y aborder sous de multiples angles les thèmes qui les intéressent et qui intéressent leur organisation.

La microsociété qui se forme lors d'une session d'étude est à elle seule une formidable source d'apprentissage social et interculturel. Au sein du groupe cohabitent des opinions, des valeurs et des styles d'apprentissage et de communication différents ; il faut donc apprendre à vivre ensemble, à communiquer au-delà des barrières linguistiques et culturelles et à respecter les autres. L'éducation non formelle (ENF) constitue pour cela un outil précieux. L'apprentissage par l'expérience, l'un des piliers de l'ENF, est au cœur de l'approche pédagogique adoptée lors des sessions d'étude. L'apprentissage interculturel et l'éducation aux droits de l'homme, qui reposent également sur l'apprentissage par l'expérience, y occupent aussi une place essentielle. Sous l'influence des questions débattues et des expériences personnelles partagées, les participants peuvent être amenés à s'interroger sur leurs valeurs, leur identité, leurs préjugés et stéréotypes.

Les participants sont sollicités sur de nombreux plans. Ils sont amenés à prendre conscience de leur rôle comme acteurs de la société – et donc à agir pour la société. Cela se traduit ensuite au sein des divers mouvements de jeunesse : projets de suivi au sein des mouvements, activités de coopération entre participants, actions menées par l'organisation elle-même, etc.

Comme l'expérience le montre, l'apprentissage complet offert par une session d'étude peut avoir des répercussions positives à la fois pour les participants, l'organisation et le SJ. En termes tant pédagogiques que politiques, c'est l'un des principaux intérêts d'une telle session. Les participants, animateurs expérimentés, répercutent ce qu'ils ont appris auprès de leurs réseaux/organisations et dans leur entourage.

2.1.2. Spécificité des sessions d'étude

Quatre grands aspects tracent le caractère unique des sessions d'étude du SJ :

A. Leur statut

- ▶ il permet de nouer plus facilement des contacts avec d'autres directions du Conseil de l'Europe et de bénéficier de leur savoir-faire ;
- ▶ la notoriété des Centres européens de la jeunesse facilite la venue des experts/des conférenciers ;
- ▶ il favorise la participation : frais d'inscription faibles, visas plus faciles à obtenir (grâce aux courriers d'invitation délivrés par le SJ) et remboursement des frais de déplacement ;
- ▶ travailler avec un Centre européen de la jeunesse attribue aussi un « statut » aux organisations concernées, leur offrant une reconnaissance informelle qui leur facilite l'accès à la presse/aux médias.

Les Centres européens de la jeunesse offrent d'autres avantages :

- ▶ ils encouragent la créativité : se sachant en concurrence avec d'autres, les organisations tendent à proposer des thèmes plus novateurs, qui touchent un plus large public ;
- ▶ ils facilitent les contacts entre différentes organisations, lorsqu'elles tiennent une session au même moment (rencontres entre responsables ou participants) ;
- ▶ les repas et l'hébergement étant fournis, les organisateurs peuvent se concentrer sur le contenu de la session.

B. Le soutien pédagogique de conseillers du SJ et de consultants

- ▶ les conseillers pédagogiques/consultants maîtrisent l'éducation non formelle et plusieurs thèmes spécifiques. Ils ont aussi un rôle politique et administratif³ ;

3. Pour plus de détails sur les fonctions du conseiller, voir 2.2.1. : « Rédiger une proposition de session d'étude », point E : « Qu'attendre du conseiller pédagogique ou du consultant ? »

- ▶ les conseillers pédagogiques/consultants s'appuient directement sur les méthodes et publications du Conseil de l'Europe mises au point lors d'activités similaires, beaucoup plus accessibles et faciles à comprendre et à utiliser lorsque les activités se déroulent dans un Centre européen de la jeunesse ;
- ▶ ils apportent un soutien aux membres de l'équipe organisatrice ;
- ▶ ils ont déjà travaillé avec différentes organisations et peuvent donc fournir une sélection de méthodes, de contenus, de résultats et de conclusions issus des groupes précédents, qui se transmettent d'organisation en organisation;
- ▶ la participation de conseillers pédagogiques/consultants souligne la nécessité de soigner le processus de préparation. De plus, l'équipe d'organisation n'a pas de salle à rechercher, pas de matériel à rassembler, etc. : elle garde son énergie pour préparer l'événement et pour se concentrer sur le contenu plutôt que sur la logistique ;
- ▶ l'aide pédagogique apportée permet d'associer au mieux les méthodes et les contenus, en insistant à la fois sur le processus et sur son résultat.

C. Le soutien technique et administratif

- ▶ en organisant une activité dans un CEJ, les différents responsables ne perdent pas de temps en tracasseries techniques et financières : ils peuvent se concentrer sur le programme et sur les aspects pédagogiques ;
- ▶ une interprétation simultanée assurée par des professionnels est fournie gratuitement par le Conseil de l'Europe (sur demande, pour trois langues au maximum) ;
- ▶ les salles et espaces de travail sont adaptés à différents types de méthodes et de réunions ;
- ▶ les petites salles et les espaces pour activités collectives permettent de prévoir un travail individuel en plus d'un apprentissage interculturel au travers d'échanges sociaux animés ;
- ▶ un soutien financier, pour le voyage en particulier, permet la participation de personnes de différentes régions géographiques et rend l'aspect financier plus facile à gérer pour les ONG. Il rend aussi possible la participation de jeunes défavorisés qui ont généralement un accès limité aux activités ;
- ▶ un soutien est offert pour l'obtention des visas, afin de faciliter le processus pour les participants et pour les membres de l'équipe.

D. Le soutien financier

- ▶ remboursement des dépenses pour une réunion de préparation ;
- ▶ remboursement des frais de déplacement pour les participants et les membres de l'équipe ;
- ▶ prise en charge des frais pour inviter un ou deux experts à participer à la session d'étude.

Pour plus de détails sur le soutien financier, vous pouvez consulter les documents relatifs aux sessions d'étude, disponibles sur www.coe.int/jeunesse

2.2. LE CYCLE DE VIE D'UNE SESSION D'ÉTUDE : DE L'ÉVALUATION DES BESOINS AU SUIVI

Faire le point

Une activité éducative internationale et interculturelle avec des participants de nombreux pays différents se prépare avec rigueur et bien à l'avance.

Quelles sont pour vous les principales phases/étapes d'une session d'étude ?

Vous trouverez ci-dessous un résumé des différentes étapes d'une session d'étude, préparé par les participants au stage de formation d'animateurs.

Pensez-vous qu'il manque quelque chose ? Si oui, que faudrait-il ajouter ?

- ▶ Évaluer les besoins.
- ▶ Préparer la proposition :
 - buts et objectifs généraux ;
 - groupe cible/profil des participants ;